

**FICHE PROJET DE
L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
DE GRABELS
SOUMISE À L'APPEL A PROJETS ABC 2020**

Table des matières

1	Cadrage.....	1
1.1	Contexte et objectifs	1
1.1.1	Description et enjeux du territoire.....	1
1.1.2	Les mesures prises antérieurement	2
1.1.3	Les actions menées précédemment à poursuivre et amplifier au cours des 6 prochaines années.....	3
1.1.4	Les ambitions de la commune.....	5
1.1.5	Les objectifs poursuivis par le projet d'ABC	6
1.2	L'intérêt du projet	6
1.3	Les bénéficiaires et acteurs du programme	7
1.3.1	Le grand public	7
1.3.2	Les enfants.....	7
1.3.3	Les services techniques de la commune et de la Métropole	7
1.3.4	Les élus	7
1.3.5	Le monde associatif.....	8
1.3.6	Les agriculteurs et les associations en charge des jardins collectifs	8
1.3.7	Les étudiants	8
1.4	Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs.....	9
1.4.1	Les outils déjà "actés" par la municipalité à ce stade du projet :	9
1.4.2	Les outils à développer en fonction de la volonté des habitants et des moyens disponibles :.....	9
1.5	Description du projet	10
1.5.1	Recherches bibliographiques préalables.....	10
1.5.2	Inventaires naturalistes	11
1.5.3	Animations grand public.....	13
1.5.4	Enquêtes.....	13
1.5.5	Science participative "dénonce ta biodiversité"	14
1.5.6	Sensibilisation des scolaires et étudiants.....	15

1.5.7	Opération “je m’engage concrètement pour la nature”	15
1.5.8	Formations techniques.....	16
1.5.9	Formation du personnel en charge de la gestion des espaces verts	16
1.5.10	Restitution	17
2	Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus	18
3	Perspectives de l’action.....	20
4	Gouvernance	20
5	Résumé publiable du projet	21
6	Plan de financement.....	22

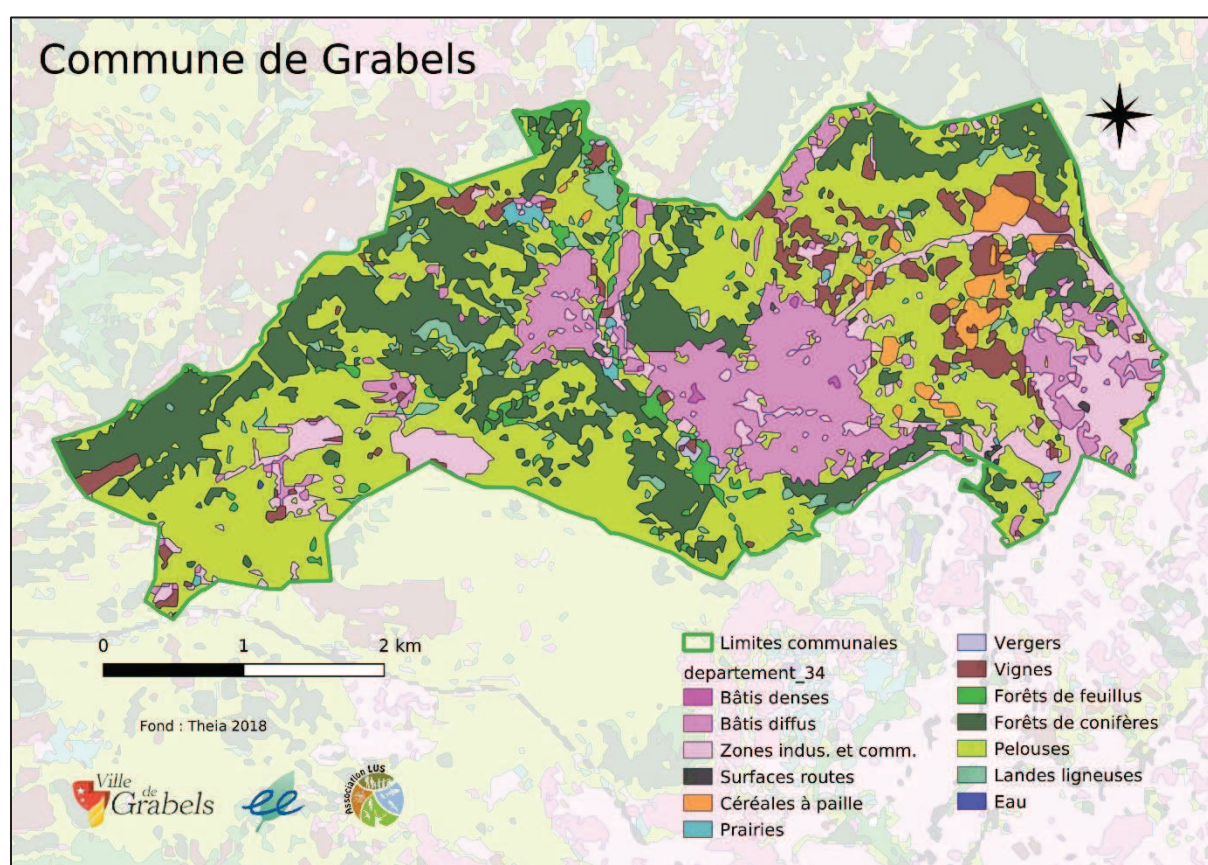
1 Cadrage

1.1 Contexte et objectifs

1.1.1 Description et enjeux du territoire

Figurant parmi les 31 communes de la Métropole de Montpellier-Méditerranée et située dans la 1ère couronne de Montpellier, Grabels est structurée autour de 2 pôles majeurs, le village historique et le quartier de la Valsière, et de quartiers plus petits et plus ou moins excentrés. Le projet d'éco-quartier situé en immédiate périphérie de Montpellier sur le site de Gimel constitue, à échéance de 5 ans, le 3ème et dernier pôle urbanisé de la ville.

Sur 1 624 hectares, 75% sont et resteront agricoles ou naturels, ce qui classe la commune parmi les plus vertes de la première couronne de Montpellier. La carte ci-dessous donne un aperçu des grands types d'habitats présents sur la commune.



Un diagnostic fait en 2014 par le cabinet Tercia (étude de préfiguration d'un plan de gestion des espaces naturels et agricoles) permet de dégager les forces et faiblesses suivantes du territoire de la Commune de Grabels :

- Une structuration foncière caractéristique d'une localisation péri-urbaine : foncier très morcelé, particulièrement dans la partie Est de la commune qui constituait la zone agricole (et dont le risque d'urbanisation serait grand sans l'existence d'un PLU protecteur),
- Un paysage et un relief modelés par l'hydrographie (cours d'eau Mosson et Rieumassel) pouvant servir de limites à l'extension de l'urbanisation

- Des zones naturelles et agricoles permettant de maintenir un poumon vert dans l'agglomération (Métropole) et servant de barrière verte à l'urbanisation
- Des lisières et franges urbaines plus ou moins harmonieuses : les lisières au Nord sont peu définies alors que les limites urbaines avec la plaine agricole sont plus franches mais s'accompagnent de friches agricoles
- Des milieux naturels étendus : ces derniers représentent près de 60% de la surface de la commune. Leur contact direct avec l'urbanisation génère une relation forte de la population avec la nature. Mais cette proximité peut compliquer la gestion des milieux naturels d'autant que la commune n'a que peu de maîtrise foncière sur ces derniers.
- La plaine agricole se caractérise par une friche dues à une quasi-disparition de l'agriculture à Grabels, servant certes de refuge aux espèces animales mais présente des risques pour la propagation des incendies
- Un territoire à fort potentiel écologique : Les zones à enjeux forts sont celles autour de la Mosson et de ses affluents (zones humides), les garrigues et les linéaires boisés (ripisylves de la Mosson et du Rieumassel mais aussi plateau de Bel Air) particulièrement feuillus et constituant des corridors écologiques à préserver et, ou à restaurer.

1.1.2 Les mesures prises antérieurement

Notre projet d'élaboration d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) s'inscrit pleinement dans la continuité des démarches initiées et menées au cours de la mandature précédente mais aussi dans l'ambition de traduire concrètement la transition écologique dans un projet de territoire qui implique ses habitants.

Les documents d'urbanisme établis récemment et restant à établir donnent et donneront une armature juridique à notre projet de territoire :

- le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : malgré la pression immobilière, la commune est parvenue à protéger au mieux ses espaces agricoles et naturels grâce à un plan local d'urbanisme (PLU), voté le 7 décembre 2013, qui n'empiète pas sur les 1 200 ha d'espaces naturels et agricoles. En obtenant la suppression, dans le projet de SCOT métropolitain 2020-2040, de plusieurs zones initialement livrées à l'urbanisation (le plan de Maule et les coteaux du Montalet), la commune a démontré sa forte détermination à préserver et même sanctuariser l'ensemble de ses espaces non urbanisés.
- le Plan local d'habitat (PLH) qui fait obligation aux communes de la Métropole de prendre leur part dans la construction de logements face à la forte croissance démographique du bassin Montpelliérain, d'où la création du 3ème pôle urbanisé de la commune dans le quartier de Gimel qui jouxte le territoire de Montpellier. La commune a souhaité conserver la maîtrise de ce projet d'aménagement prévu dans le PLH afin d'imposer à l'aménageur un cadre défini avec les habitants de la ville représentés au sein d'un comité en charge du suivi du projet, de sa définition à sa réalisation. Une partie des espaces naturels existants sera maintenue en l'état et protégée. Ce projet donne lieu par ailleurs à une mesure compensatoire qui met l'aménageur dans l'obligation de rétrocéder en fin de projet à la commune 31 ha de terrain actuellement en cours d'acquisition par l'Etablissement Public Foncier. Situé sur la colline de Guillery, véritable réservoir de biodiversité, la zone sera préservée et permettra de mener des actions de sensibilisation à la richesse et fragilité des espaces naturels de la Commune

- Le futur plan local d'urbanisme métropolitain (PLUI), en cours d'élaboration, devra impérativement conforter le zonage du PLU voté en octobre 2013 et maintenu dans le SCOT métropolitain voté en 2019. L'objectif est de sanctuariser les zones agricoles et naturelles en vue du développement de l'agriculture locale et de la protection de la biodiversité du territoire communal.

1.1.3 Les actions menées précédemment à poursuivre et amplifier au cours des 6 prochaines années

- Valorisation des espaces naturels et agricoles
 - ✓ Initiation d'une politique alimentaire locale

Le cadre juridique de protection des espaces agro-naturels voulu par la municipalité dès 2008 et clairement formulé dans le PLU 2013 fait suite à la réalisation d'un Agenda 21 dont l'une des actions-phares consistait à fournir une alimentation locale et en circuit court aux habitants de Grabels. Dès 2008, a été mis en place un marché en partenariat avec l'INRA, doté d'une charte garantissant l'origine des produits proposés dans le respect d'un système d'étiquetage innovant et de la marque « Ici. C. Local » déposée en 2014. Ci-joint le règlement de la marque en question : [Lien](#)



La municipalité, très soucieuse de préserver ses espaces naturels et agricoles s'est lancée dans la relance de productions agricoles durables dans le but d'apporter aux habitants de Grabels une alimentation, saine et abordable, issue d'une agriculture biologique locale. Cette volonté municipale s'est heurtée à la grande difficulté des porteurs de projets agricoles pour trouver des parcelles à exploiter sur le territoire de la commune, les propriétaires fonciers agricoles spéculant sur leur éventuelle et future constructibilité des parcelles concernées.

La commune a alors commandé en 2012 deux études en partenariat avec Montpellier SupAgro ayant pour objectif de localiser et estimer le potentiel agronomique des terres agricoles et de caractériser le marché foncier.

- ✓ Vers une politique de protection durable des espaces agro-naturels

La municipalité a consécutivement engagé simultanément deux actions :

- ✓ acquisition de 6 ha de terres agricoles mises, depuis, à la disposition de 3 porteurs de projet ;
- ✓ réflexion sur l'éventuelle mise en place d'un plan de gestion des espaces naturels et agricoles (PAEN) au statut très protecteur (statut juridique de protection non limité dans le temps, contrairement aux documents d'urbanisme).

[Lien PAEN](#)

- ▪ Les autres actions en appui à ce qui précède
 - ✓ Mise en place depuis 2019 d'une restauration scolaire 100% bio et durable.
 - ✓ Incitation des propriétaires privés à louer des terres à des porteurs de projets : la commune est partie prenante de la mise en place d'une Association foncière agricole autorisée pour le secteur ouest de la Métropole, association qui comprendra des représentants de la Métropole, de la commune, des propriétaires volontaires ;
 - ✓ Création des jardins familiaux installés sur un terrain municipal, bénéficiant à 30 familles et gérés par une association et, plus récemment, d'un terrain municipal rive droite de la Mosson, confié à une association dite des jardins de la Mosson à visée coopérative, solidaire et pédagogique ;
 - ✓ Adhésion à la démarche « zéro phyto » et engagement dans le PAPPH (Plan d'Amélioration de Pratiques Phytosanitaires et Horticoles) proposé par la Métropole avec pour objectifs de :
 - ✓ Supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires et réduire la consommation d'eau liée à l'arrosage des espaces verts de la commune ;
 - ✓ Sensibiliser et informer le grand public et induire un changement de pratiques chez les particuliers
 - ✓ Mise en place d'une politique énergétique alternative :
 - ✓ Installation d'une centrale photovoltaïque route de Bel-Air
 - ✓ Projet de mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux
 - ✓ Démarrage de la rénovation de l'Ecole J. Delteil avec l'ambition d'en faire un bâtiment à bilan carbone neutre, en lien avec l'Agence locale de l'énergie et du climat
 - ✓ Mobilités :
 - ✓ Création de 14 km de pistes cyclables en 10 ans ;
 - ✓ Fréquence multipliée par deux des bus permettant d'accéder à la station Gimel du tramway
 - ✓ Mise en place d'un transport scolaire des enfants de la Valsière scolarisés dans le centre-ville
 - ✓ Création d'un chemin de randonnée dans les espaces naturels de Grabels soutenu par le Conseil départemental et la Fédération française de randonnée pédestre

1.1.4 Les ambitions de la commune

Les diagnostics et actions présentés ci-dessus mettent la commune devant les 3 grands enjeux suivants :

- Améliorer la lisibilité des paysages agricoles et naturels
- Garantir une économie agricole viable aux multiples vertus
- Préserver et améliorer les fonctionnalités écologiques des espaces naturels, c'est à dire préserver et restaurer les continuités écologiques et les réservoirs de biodiversité existants

En résumé, il s'agit désormais de conforter et mettre en œuvre une stratégie territoriale à moyen et long terme en impliquant les habitants dans sa définition comme dans sa mise en œuvre.

- Ces ambitions, centrées sur les espaces agro-naturels, s'inscrivent dans un plan d'actions plus large qui structure la transition écologique à poursuivre et amplifier à Grabels. Celle-ci s'articule autour des 6 axes suivants :
- Améliorer notre cadre de vie en améliorant le paysage urbain : végétalisation des espaces urbains communs (places, parking, ...) et désimperméabilisation des sols et création d'espaces urbains ou péri-urbains de convivialité (parcs et promenades diverses)
- Se loger : construire pour demain et de façon limitée avec des éco-matériaux et en recourant à des énergies décarbonées et améliorer l'habitat existant (isolation thermique, recours aux énergies vertes, ...)
- Se déplacer (autrement) en réduisant la place de la voiture à Grabels (parkings de co-voiturage, bornes électriques, transport des collégiens de la Valsière, transport collectif à la demande intra-communal, ...) et favoriser les mobilités douces urbaines et en espaces naturels (pistes cyclables, entre autres)
- Se nourrir : agriculture bio locale et circuits courts en liaison avec le marché
- Réduire l'empreinte carbone de Grabels en réduisant notre consommation d'énergie par habitant, en recourant aux énergies alternatives (solaire et géothermie) et en créant une recyclerie.
- Protéger les personnes, les biens et les richesses naturelles du territoire contre l'incendie (mise en œuvre du PRIF et protection de l'habitat au travers des lisières naturelles ouvertes et des terres agricoles en ceinture), les inondations (réalisation des travaux prévus dans le PPRI) et la perte de biodiversité (connaissance de la valeur patrimoniale des espaces naturels de Grabels au travers de l'Atlas de la biodiversité communale, mise éventuelle sous statut de protection des espaces agro-naturels (agriculture, corridors écologiques, haies, ...))

1.1.5 Les objectifs poursuivis par le projet d'ABC

Le travail d'inventaire et les conclusions de l'Atlas doivent nous permettre de compléter l'étude de territoire réalisée par les élèves-ingénieurs de SupAgro mais aussi de poser un diagnostic environnemental plus précis des enjeux de notre territoire et de définir, entre autres, les zonages et dispositifs éventuels de protection à mettre en place dans un triple but :

- Ecologique : compléter notre connaissance des richesses écologiques de notre territoire afin de nous permettre de cibler les actions nécessaires à la préservation et à la restauration des continuités écologiques et des zones à forts enjeux de biodiversité
- Urbanistique : réviser le PLU (élaboration du PLUI en 2020 et 2021) avec une meilleure connaissance de la biodiversité de notre territoire pour éviter le plus possible que les projets divers d'aménagement portent atteinte à des zones à forts enjeux (éviter et non réduire ou compenser).
- Pédagogique ET participatif : sensibiliser les habitants, enfants et adultes, à la richesse biologique du territoire pour en faire les acteurs de sa préservation dans le cadre d'une démocratie la plus participative possible. Ce point est développé ci-après.

1.2 L'intérêt du projet

Les 3 objectifs présentés au § précédent résument l'intérêt d'initier un ABC à Grabels. Par ailleurs, la volonté de l'équipe municipale est de mettre en place des dispositifs de protection supplémentaire dans le cadre d'un projet de territoire. Le projet de PAEN n'a pas pour l'heure abouti. Le recours à un tel outil de gestion et de protection exige qu'un consensus se dégage dans la population et que les partenaires externes (Conseil Départemental mais également Métropole) apportent un appui sans faille aux communes qui s'y engagent. La mandature qui commence verra peut-être ces partenariats aboutir. Pour l'heure, la priorité est de renforcer la sensibilité des habitants à l'importance de protéger la biodiversité de leur territoire. La démarche d'élaboration de l'Atlas de la biodiversité communale permet d'impliquer l'ensemble des couches et tranches d'âge de la population dans une démarche d'apprentissage collectif de la biodiversité du territoire et d'appropriation des forts enjeux écologiques du territoire. L'objectif premier de l'ABC est de faire des habitants les acteurs majeurs de la protection de la biodiversité de la commune afin de se doter d'outils, notamment d'un plan de gestion des espaces naturels, qui fassent consensus et permettent de partager avec le plus grand nombre le souci du maintien et de restauration de la biodiversité. Approfondir, de la façon la plus participative possible, les connaissances que nous avons de la biodiversité de notre territoire, qui a évolué (inondations de 2014 et incendie de 2017) depuis les plus récents inventaires (2014), doit nous aider dans cette démarche.

1.3 Les bénéficiaires et acteurs du programme

1.3.1 Le grand public

La sensibilisation des habitants sera essentielle à la réussite du projet et sera réalisée au travers de plusieurs dispositifs de communication et d'échanges

Leur participation active sera sollicitée via des:

- journées d'information sur l'Atlas de la biodiversité
- journées d'animation grand public (observation de rapaces, papillons, amphibiens, ...)
- actions de protection collectives (dans les espaces naturels et même dans les zones urbaines de la commune) ou plus individuelles (dans leur jardin) : fabrication de nichoirs, abris à chiroptères, gestion raisonnée des jardins privés (fauches tardives, maintien des « mauvaises herbes, ...), ...
- animations sur la trame noire (organisation du “jour de la nuit” et extinction des éclairages publics dans certaines zones, ...)
- formations naturalistes (reptiles, punaise, chauves-souris)

1.3.2 Les enfants

Les enfants du primaire et du secondaire seront associés à la fois aux inventaires, à des projets pédagogiques au travers des habitats ou espèces à protéger. Des démarches seront menées auprès des enseignants des écoles de Grabels en vue de proposer aux enfants un projet pédagogique avec l'aide des associations naturalistes locales et des habitants experts. L'espace jeunes de la commune sera également sollicité pour proposer aux adolescents de la commune de s'impliquer dans le projet.

1.3.3 Les services techniques de la commune et de la Métropole

Cela concerne les services d'entretien des espaces verts (déjà sensibilisés par les préconisations du Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles de la Métropole, et par la démarche « zéro phyto ») pour les interventions qu'ils engagent ainsi que les autres services techniques (commune et Métropole) qui doivent connaître les zones à forts enjeux de biodiversité pour éviter toute action attentatoire aux espèces inventoriées.

Ces personnels seront sollicités pour expliquer l'évolution de leurs pratiques auprès du grand public (pourquoi y a-t-il des “mauvaises herbes” sur les trottoirs, etc.) et des enfants dans le cadre des projets pédagogiques qui pourront être menés dans les écoles autour des jardins, ceci en lien avec les agriculteurs et les acteurs des jardins collectifs.

De plus, une formation sur la prise en compte de la biodiversité dans leur travail leur sera dispensée. Elle abordera également les outils de saisie leur permettant ainsi de faire remonter les espèces de faune et flore observées.

1.3.4 Les élus

Tous les élus doivent être sensibilisés à la démarche ABC. En effet, d'une part ils doivent être les premiers ambassadeurs auprès des autres instances élues (Métropole et Conseil départemental) et des habitants. D'autre part, ils doivent tenir compte des connaissances figurant dans l'Atlas à l'occasion du montage et de la mise en œuvre des divers projets dont ils ont la charge.

Les élus seront tenus informés dans le cadre de la Commission municipale de la transition écologique, du Conseil citoyen de la transition écologique et du Conseil municipal (CM),

instances auxquelles il sera rendu compte régulièrement de l'état d'avancement de la démarche.

1.3.5 Le monde associatif

Celui-ci est particulièrement important et actif dans notre commune.

Les associations seront représentées au sein du Conseil citoyen de la transition écologique et seront fortement sollicitées dans le cadre de l'ABC.

Seront sollicitées les Associations présentes sur le territoire sans que cette liste soit exhaustive :

- Grabels en Transition,
- Millefeuilles
- Ecoplanète
- Les jardins partagés de Grabels
- Les jardins de la Mosson
- L'association communale de chasse
- L'association communale de pêche
- Les deux associations de randonneurs (Grabels Caminaires et Rando-loisir-culture)
- L'espace jeunes de la commune
- Autres

Les bénévoles des associations Lus, Ecologiste de l'Euzière seront également solliciter afin d'augmenter la pression d'échantillonnage et pour la réalisation d'animations.

1.3.6 Les agriculteurs et les associations en charge des jardins collectifs

Les 3 agriculteurs installés sur les parcelles communales ainsi que l'association « les jardins de la Mosson » portent l'idée d'une agriculture biologique non seulement respectueuse des milieux mais aussi partisane de leur libre évolution. A ce titre, ceux-ci seront sollicités dans le cadre de projets pédagogiques (par exemple à l'école J. Delteil dont les sols seront à nouveau rendus perméables – avec création d'un jardin potager- et à l'école P. Soulages qui dispose d'ores et déjà d'un jardin).

1.3.7 Les étudiants

Comme cela a déjà été fait par le passé, les universités de Montpellier pourront être sollicitées ainsi que le BTSA Gestion et Protection de la Nature de Pôle Sup Nature. Plusieurs tâches pourront leur être confiées :

- la réalisation d'inventaires complémentaires ;
- la réalisation d'études particulières comme, par exemple, un inventaire des jardins des particuliers, de fiches de vulgarisation, ...
- l'animation dans les écoles et plus généralement à l'intention du grand public (expositions, rencontres, visites et opérations de terrain)
- l'animation de sorties “la nature en ville”

1.4 Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs

Deux catégories de leviers peuvent déjà être abordées à ce stade du projet :

1.4.1 Les outils déjà “actés” par la municipalité à ce stade du projet :

- un temps fort de lancement avec les habitants et les élus sur un week-end au début du printemps constitué d'une soirée de présentation de l'ABC et de sorties
- Journal l'AVY (journal municipal) : annonce du lancement de la démarche et information régulière sur l'avancement de l'Atlas
- Alimentation du site web de la mairie, avec des renvois sur des liens internet sur les ABC
- sorties nature étalées sur 2 ans (participation aux inventaires, sorties de vulgarisation sur telle ou telle espèce, ...)
- 8 enquêtes en lien avec les animations
- Projets pédagogiques au sein de l'école primaire de Grabels
- 2 temps fort de restitution sous forme de soirées festives à mi-parcours du projet et à la fin des 3 années

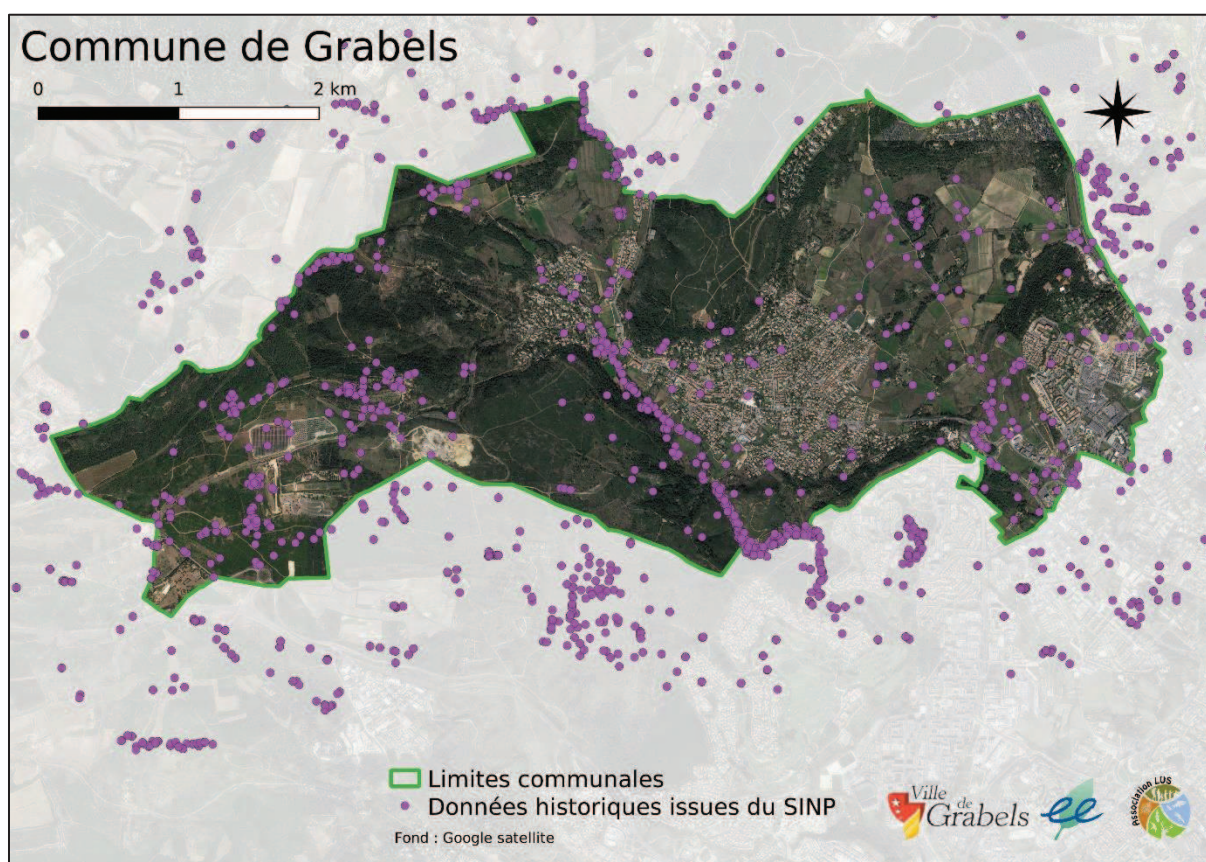
1.4.2 Les outils à développer en fonction de la volonté des habitants et des moyens disponibles :

- Exposition itinérante
- Ateliers divers : fabrication de nichoirs, abris à chauve-souris, hôtels à insectes
- Vie de l'Atlas : site web dédié
- La biodiversité dans les jardins et chez les agriculteurs locaux : introduction à la permaculture, lien avec l'alimentation et le marché, ...

1.5 Description du projet

1.5.1 Recherches bibliographiques préalables

La bibliographie et l'état des connaissances naturalistes seront réalisés par les associations en charge du projet. L'objectif est de recueillir toutes les données naturalistes existantes du territoire pour identifier les enjeux déjà connus, la pression de prospection existante dans les différentes zones du territoire et les lacunes en termes de connaissances naturalistes. Cette étape nous semble particulièrement importante pour aider à déterminer les enjeux naturalistes de la commune. Les données disponibles sur le SINP mentionnent 769 espèces présentes sur la commune. Les données concernant le taxon des insectes et les mammifères terrestres sont lacunaires. La carte suivante localise les données historiques issues du SINP qui vont être analysées et intégrées à l'ABC.



Les bases de données disponibles, les structures et personnes ressources actives sur le territoire seront consultées :

- SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages),
- Faune France,
- Observado,
- I-naturalist,
- Atlas régionaux (ex : libellules et papillons)
- Atlas nationaux (ex : reptiles avec la SHF)
- Carnets en ligne de Tela Botanica
- Conservatoire Botanique National Méditerranéen
- Groupe chiroptères du Languedoc Roussillon
- Inventaire National du Patrimoine Naturel
- Base de données Malpolon

- Muséum National d'Histoire Naturelle
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens
- Société Française pour l'étude et la Protection des Mammifère
- Tela Orthoptera
- Société Herpétologique de France
- Études réglementaires et Évaluations environnementales
- Schéma régional de Cohérence Ecologique
- Documents d'urbanisme de la commune concernée (SCOT, PLU,...)

Parallèlement, les enjeux identifiés au sein des périmètres de protection et documents d'alerte seront recherchés :

- ZNIEFF,
- Plans Nationaux d'Actions,
- Espaces Naturels Sensibles,
- réseau Natura 2000,
- Arrêtés préfectoraux de protection de Biotope,
- Parcs naturels régionaux / nationaux,
- Réserves de Chasse et de Faune Sauvage,
- Sites inscrits et sites classés
- parcelles compensatoires existantes,
- Réserves de Biosphère,
- sites RAMSAR

Ce travail de cadrage bibliographique permet de dresser un bilan des connaissances naturalistes et de les compiler dans une seule et même base de données afin de faciliter leur exploitation.

1.5.2 Inventaires naturalistes

Chaque taxon sera placé sous la responsabilité d'un référent identifié au préalable. La méthodologie générale sera la même pour chaque taxon concerné par l'ABC :

- Analyses des données existantes
- Repérage sur le terrain et mise en place d'un plan d'échantillonnage
- Inventaires terrains par le référent expert + bénévoles
- Validation des données produites par les bénévoles
- Synthèse des données et analyse

Les méthodologies de terrain appliquées pour la recherche des taxons seront calées le plus possible avec des protocoles et / ou programmes nationaux existants, afin de favoriser la robustesse des données et leur interprétation / utilisation à plus large échelle.

- Habitats naturels et anthropiques

Les habitats ont été précédemment cartographiés par les étudiants de Pôle Sup. Il ressort 6 types d'occupation des sols des espaces naturels :

- forêt et végétation arbustive en mutation (garrigues en cours de fermeture),
- forêts de conifères et de feuillus,
- Maquis et Garrigues,
- Pelouses et Pâturages naturels,
- terres arables et vignobles,
- végétation clairsemée

Nous pouvons rajouter un type d'occupation qui est la partie urbanisée. En effet, bien que non naturelle, celle-ci se compose de nombreux jardins et espaces verts, qu'il est intéressant de prendre en compte pour une gestion écologique.

Pour l'ensemble des habitats, une analyse cartographique permettra d'inventorier les Infrastructures agro-écologiques (haies, mares, friche). Celle-ci sera validée par la suite par une vérification sur le terrain. Parallèlement à cela, un inventaire des micro-habitats (pierrier, arbres morts, tas de bois) sera réalisé tout au long du projet.

L'ensemble des données permettra de dégager des orientations concernant le maintien et la restauration des continuités écologiques.

- Amphibiens

Ce taxon, représentatif des zones humides, permettra également de porter une réflexion sur la continuité écologique. En effet, les amphibiens sont particulièrement sensibles à la fragmentation des habitats. La cartographie spécifique à ce taxon permettra de ce fait une réflexion sur la trame bleue et turquoise. De plus, une réflexion sur la mise en place de crapauduc pourra être portée en cas de mise en évidence de mortalité routière importante. L'échantillonnage sera ciblé sur les secteurs de présence théorique des espèces suite à une recherche de zones humide par photo-interprétation et analyses de cartes.

- Insectes

La méthode des chronoventaires sera réalisée afin d'échantillonner chaque grand type d'habitats défini préalablement. Elle ciblera les rhopalocères et les orthoptères, deux taxons pouvant servir d'indicateur de la fermeture du milieu. Ces protocoles pourront être réalisés en lien avec les agriculteurs de Grabels afin de les sensibiliser à la biodiversité. L'inventaire des Odonate par chronoventaire sera également réalisé en parallèle aux inventaires amphibiens.

- Mammifères

Afin d'inventorier les mammifères, des pièges photos seront disposés sur la commune afin de compléter la liste des espèces.

De plus, une attention particulière sera portée sur les mammifères aquatiques (loutre, campagnol amphibie et crossope aquatique). En effet, concernant la loutre, présente sur la commune, la répartition de l'espèce et l'utilisation de l'espace est méconnue. En revanche, il n'y a aucune donnée concernant les crossopes aquatique et le campagnol amphibie. Des journées de prospections leur sera donc dédiées.

- Poissons et écrevisses

L'inventaire des poissons et écrevisse sera réalisé par pêche électrique dans la Mosson et ses affluents. L'objectif étant de mettre en valeur la faune piscicole pour justifier les efforts nécessaires des collectivités concernant l'efficacité des stations d'épuration. En effet, la qualité de l'eau au niveau de Grabels est médiocre à cause des stations d'épurations qui dysfonctionnent. En complément, des inventaires seront complétés à l'aide de caméras étanches.

- Inventaire Colline de Guillery

Des inventaires plus poussés, ciblés sur les espèces patrimoniales seront réalisés sur les 30ha de mesures compensatoires qui vont être concédés à la mairie. Ces inventaires permettront de connaître la richesse de cette zone afin de mieux la gérer et préserver.

1.5.3 Animations grand public

Ces animations se dérouleront sur une journée ou une demi-journée

L'objectif est de présenter le projet d'ABC aux habitants du territoire et de les renseigner sur les différents moyens de participer aux inventaires. Ces animations seront axées sur différents taxons et se déclineront sous forme d'objectifs ("tuer les idées reçues sur les chauves souris", "reconnaître la nature comestible", ...)

La sensibilisation des habitants au travers de plusieurs dispositifs de communication et d'échanges sera donc essentielle à la réussite du projet. Des enquêtes de recherche découleront de ces animations

1.5.4 Enquêtes

Les ecologistes de l'Euzière et l'association LUS animeront tout au long de l'année des enquêtes naturalistes. Ces enquêtes seront des "Avis de recherche" par espèce ou groupe d'espèce. La communication pour ces enquêtes se fera via le journal municipal (journal de l'Avy), d'éventuels suppléments au journal et de la lettre du Maire, de flyers distribués dans les commerces locaux et les écoles, des pages Facebook et sites internet des associations...

Ces enquêtes seront précédées d'une animation sur la thématique abordée afin d'inciter les gens à participer. De plus, les moyens de reconnaissances, participations leur seront transmis.

Ces enquêtes permettront de communiquer en continu sur le projet et inciteront les habitants à participer aux inventaires. Ces enquêtes seront ciblées sur des espèces patrimoniales, faciles à reconnaître, et généralement protégées.

Ci-dessous, la liste des espèces à rechercher sur le territoire en fonction des saisons :

Fin d'hiver	Printemps	Début d'été	Fin d'été
Plantes comestibles	La Diane/ la Proserpine	La Rosalie des alpes/Le Grand Capricorne/Le Lucane cerf-volant	La Magicienne dentelée
Les amphibiens	Le Lézard ocellé/Le Lézard vert	Gecko/Lézards des murailles	Les chauves-souris

Des recherches de financements supplémentaires seront réalisées afin de perpétuer les enquêtes et animations pour la troisième année et au-delà du projet.

1.5.5 Science participative “dénonce ta biodiversité”

Afin de récolter les observations des habitants, plusieurs canaux de communication seront proposés.

Une incitation à l'utilisation des applications mobiles tel que « INPN espèces », « iNaturalist », « Observado » sera proposé lors des animations, ou l'intégration à un groupe Whatsapp ABC Grabels . Pour les réfractaire aux smartphones, une utilisation d'un simple téléphone par MMS sera également possible. Enfin, une adresse mail dédiée au projet tel que abc@ville-grabels.fr sera créée.

Participez à l'Atlas de la Biodiversité Communale de POUZOLS

Qu'est ce que l'ABC ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale est un outil qui permet de réaliser un inventaire cartographié des habitats naturels, de la faune et de la flore sur un territoire communal, tout en sensibilisant les habitants afin qu'ils participent au projet



Et vous, que pouvez vous faire ?

- Participez aux animations grand public**
Ex. rapaces nocturnes, papillons de jour, amphibiens...
- Accompagnez nos naturalistes lors de leurs inventaires sur le terrain**
Pour identifier la faune et la flore
- Participez aux formations naturalistes**
Pour devenir un naturaliste incollable sur les Chiroptères, Orthoptères, micromamifères...
- Participez aux actions en faveur de la biodiversité**
Fabrication de nichoirs à oiseaux, hotels à insectes, abris à chauves-souris. Plantation de plantes mellifères dans votre jardin, création de mare...
- Participez aux enquêtes**
En envoyant vos observations de rapaces nocturnes, lézard ocellé, amphibiens...

Exemple de flyer qui va être proposé

Envoyez vos photos d'animaux et de plantes

En précisant :

- Le lieu (le plus précis possible)
- Le nom de l'observateur
- La date

Quatre façons possibles !

1. **Groupe WhatsApp ABC Pouzols**

2. **Groupe facebook Atlas de la Biodiversité Communale de la vallée de l'Hérault**

3. **Adresse e-mail**
abcpouzols34@gmail.com

4. **Un MMS au 06.43.66.35.02**


La biodiversité vous remercie

Pour plus d'informations :

Mail : associationlus@gmail.com

Site internet : www.association-lus.fr

Facebook : www.facebook.com/associationlus/

© Association Lus – Ne pas jeter sur la voie publique

1.5.6 Sensibilisation des scolaires et étudiants

- Scolaires

Un programme pédagogique sera proposé aux élèves de primaire de la commune. Il sera basé en 3 phases :

- Observer-récolter (photos)
- Identifier-Déterminer
- Valoriser-Communiquer

Les résultats de leurs travaux seront par exemple présentés lors de la kermesse de fin d'année. Les Ecologistes de l'Euzière seront chargés de l'organisation de ce programme pédagogique qui débutera au printemps ou à la rentrée 2021 selon l'avancée du projet. Les interventions seront séquencées en 4 demi-journées. Les programmes de Vigie-Nature École (Spipoll, Sauvages de ma rue, escargots) seront utilisés en priorité. Toutefois, nous laissons une marge de manœuvre pour réaliser des projets sur mesure en fonction de l'attente des enseignants et des enfants. Trois classes au minimum bénéficieront de ces interventions. Il s'agira par exemple, de la classe des CM2 qui bénéficiera de ces interventions réparties sur 3 années.

- Étudiants

L'ABC servira également de support pour la formation d'étudiants.

- Les étudiants du BTSA Gestion et protection de la nature Pôle Sup Nature vont réaliser un diagnostic écologique des jardins des particuliers dès la rentrée 2020. En effet, ces espaces verts privés représentent une grande part de la surface des espaces vert. Ceux-ci sont parfois mal gérés (fauche précoce, utilisation de produit phytosanitaires...) L'idée de ce projet est de faire le diagnostic des surfaces
- Afin de former des étudiants au métier de naturaliste-écologue, l'association LUS encadrera des stagiaires du Coursus Master Ingénierie Naturaliste de l'Université de Montpellier pour réaliser des inventaires supplémentaires sur la commune.

1.5.7 Opération "je m'engage concrètement pour la nature"

Afin de préserver au mieux la biodiversité, les grandes politiques publiques ne suffisent plus. Pour favoriser la démarche d'ABC, nous inciterons chaque citoyen à se mobiliser dans des actions concrètes pour la protection de la nature. Cet ensemble d'actions à l'échelle du territoire permettra l'émergence d'un engagement pour la biodiversité locale sur le long terme. Ces actions orientées sur la biodiversité pourront également être transversales à des actions de développement durable du TEN. Ces deux dispositifs (ABC et TEN) permettent en effet un développement durable et harmonieux du territoire.

Les paragraphes ci-dessous présentent des exemples d'opérations qui pourront être mises en place dans le cadre de l'ABC.

- Opération abris chiroptère : L'objectif est de sensibiliser les habitants à confectionner eux-mêmes des abris à chauve-souris qu'ils placeront chez eux. Un suivi de ces nichoirs sera réalisé par les habitants et une collecte des données sera réalisée par les associations. Une distribution d'abris aura également lieu.
- Opération je ne fauche pas mon jardin : cette opération consistera principalement en une sensibilisation des habitants sur l'intérêt des herbes hautes pour la biodiversité. Elle découlera du diagnostic réalisé par les étudiants de Pôle Sup Nature.

- Opération plantation de haie : suite au diagnostic réalisé sur la commune, une sensibilisation sera réalisée auprès des propriétaires. En effet, la plantation de haies, composées d'essences locales et comestibles permet de favoriser la biodiversité en restaurant les corridors. De plus, celles-ci servent d'habitat à de nombreuses espèces, et rendent de nombreux services écosystémiques à l'Homme. Des financements supplémentaires seront recherchés pour prendre en charge une partie de la plantation et du suivi.

1.5.8 Formations techniques

Il est difficile d'inventorier professionnellement tous les taxons. En effet, le coût du projet serait exorbitant. Les associations (Ecologistes de l'Euzière et association LUS) proposent donc une formation des bénévoles présents sur le territoire ou des bénévoles d'associations à la reconnaissance de certains taxons. Chacune des formations se déroulera sur 2 ou 3 jours selon le taxon. Réalisées sur le terrain, elles seront également l'occasion de produire de la donnée.

L'objectif est de former des naturalistes capables de récolter des données, les saisir dans une base exploitable et de créer une dynamique de production de données naturalistes à l'échelle du territoire. Chaque formation se compose d'une partie théorique en salle et d'une partie pratique sur le terrain. Ces formations sont accessibles prioritairement aux habitants du territoire afin qu'ils soient producteurs de données sur le long terme.

Le présent projet prévoit l'organisation de 3 formations naturalistes :

- Formation Reptiles

Des plaques de suivis seront disposées sur la commune. Elles serviront de support pédagogique pour la formation et des animations ponctuelles. De plus, elles permettront de faciliter la détection, d'espèces discrètes. Le Pop-Reptile pourra être mis en place sur certains secteurs afin d'évaluer l'efficacité d'actions de gestion.

- Formation Punaises pentatomidae
- Formation Chiroptère (Co-organisé avec le Groupe Chiroptère Languedoc-Roussillon).

1.5.9 Formation du personnel en charge de la gestion des espaces verts

Suite aux divers retours d'expériences, il est ressorti que les personnels techniques éprouvent souvent un manque de connaissance pour la prise en compte de la biodiversité dans leurs tâches régaliennes. Une formation de 1 jour leur sera dispensée afin de mieux gérer les espaces communaux dans un but de préservation de la biodiversité.

1.5.10 Restitution

- Transmission et partage des données naturalistes

Les données naturalistes produites seront en libre accès et intégrées dans le réseau du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). Elles seront également transmises à d'autres projets divers en fonction des inventaires qui auront pu être réalisés, tels que l'Atlas des odonates et papillons du Languedoc-Roussillon, l'Atlas national des Fourmis, les programmes Pop'Reptiles et Pop'Amphibiens, STELI, STREF...).

- Restitutions annuelles

Une restitution publique de l'ABC à mi-parcours sera organisée pour les habitants de la commune. Cette restitution sera l'occasion de présenter les résultats des inventaires et des animations ayant été organisées.

La restitution prendra la forme d'une courte réunion publique de présentation des résultats. Un stand sera également installé pour communiquer sur le projet et présenter des supports visuels (photos, affiches, posters, objets naturalistes trouvés sur la commune...). Une sortie terrain sera également organisée en parallèle avec les habitants intéressés.

Une présentation orale accompagnée d'un diaporama sera également organisée à destination du COPIL composé des partenaires techniques et financiers du projet.

- Restitution finale

Les trois années d'inventaires ainsi que la synthèse des connaissances naturalistes déjà existantes constitueront un socle de connaissances permettant de définir les enjeux écologiques de la commune. Ces derniers seront alors intégrés dans les réflexions des stratégies d'aménagement du territoire communal notamment le TEN. Cet ABC constituera alors une aide à la décision pour la commune afin de préserver son patrimoine agro-naturel.

La restitution finale des trois années de l'ABC prendra différentes formes :

- Un document de synthèse sera produit, présentant les résultats des inventaires, un atlas cartographique de la biodiversité de la commune, un bilan des animations, formations et opérations mises en place, et un ensemble de préconisations concernant l'aménagement et la gestion du territoire communal (à destination de la mairie mais également des habitants).
- La base des données brutes des données naturalistes produites ainsi que les couches SIG.
- Une fête de la biodiversité sera organisée afin de présenter oralement les résultats (Diaporama, loto de la biodiversité) à la mairie de Grabels, aux habitants, aux adhérents des associations partenaires, ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers du projet.

D'autres outils de restitutions sont envisagés, en fonction des moyens disponibles :

- Visuels pour le sentier de randonnée
- Exposition itinérante (école, médiathèque) sur la faune et la Flore de Grabels
- un court métrage présentant les méthodes d'inventaires, la démarche ABC et les résultats obtenus à Grabels. En effet, les fondateurs de l'association LUS ont déjà participé à ce genre de projet. Voir le lien ci-après pour voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=YfVILGJyJFA>

Sensibilisation grand public	Mise en place des animations grand public	18	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Mise en place des animations "Je m'engage concrètement pour la nature"	9	3				3				3
Science participatives	Etude des jardins et espaces verts	20	20								
	Mise en place des enquêtes	18	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Communication / Animation de l'ABC	Animation de la science participative	6		2			2				2
	Création / gestion de la page facebook de l'ABC	15		5			5				5
Analyse des données et restitution	Communication générale	6		2			2				2
	Articles sur les sites internet, articles de presse, affiches, flyers...										
	Analyse des données et résultats	3				1					1
	Proposition de gestion / aménagement de la commune	11				3					3
	Restitutions annuelles aux habitants	2						1			1
	Restitutions annuelles aux partenaires techniques et financiers	4,5							2		2
	Restitution finale aux habitants	3									
	Partage des données	1,5					0,5				0,5
	Transmission des données au SINP										
	Nombre de jour total		242,5		2021		2022		2023		
			111,5		74					57	

3 Perspectives de l'action

La suite susceptible d'être donnée à l'ABC est l'engagement de la Commune dans la démarche TEN (Territoires Engagés pour la Nature) dont l'édition 2020 a été lancée le 9 juillet 2020 par le collectif régional "Territoires Engagés pour la Nature" et l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) d'Occitanie.

Notre municipalité s'engage dans cette démarche car son programme d'actions pour les 6 années à venir en matière de transition écologique, tel que brièvement résumé au §1.2.3 ci-dessus, est en cohérence avec la démarche TEN. Nous présenterons donc notre candidature pour le 16 octobre prochain en répondant aux 30 questions posées à cet effet et en proposant trois types d'actions emblématiques.

L'élaboration de l'ABC constitue la 1ère des trois actions que nous mettrons en avant dans le cadre de notre engagement. L'ABC répond aux axes 1 ("s'organiser et établir des partenariats") et 4 ("Connaître et mobiliser autour de la biodiversité) de la démarche TEN.

A ce stade, nous comptons également proposer deux autres types d'actions :

- la protection et restauration des trames vertes et bleues de la commune (après cartographie des îlots de biodiversité) : continuité de l'écoulement des eaux de la Mosson, restauration de haies, ... correspondant à l'axe 2 (maintenir et restaurer les espaces naturels et les continuités écologiques)
- la création et mise en valeur d'espaces urbains (végétalisation, restauration de la perméabilité des sols, promenade rive gauche de la Mosson) et péri-urbains (création de sites d'accueil et d'activités de nature et de pleine nature) répondant à l'axe 3 ("intégrer la biodiversité dans l'aménagement).

4 Gouvernance

La démocratie locale et les modalités de sa mise en œuvre dans la commune constitueront le thème majeur du Conseil Municipal du 28 septembre 2020. A cette occasion, un vote de principe sur l'installation avant fin 2020 d'un Conseil Citoyen de la Transition Ecologique (CCTE) sera proposé aux élus.

L'objectif de ce conseil est de créer un observatoire local de la transition écologique qui sera consulté sur l'ensemble des actions et projets de la commune ayant un lien direct ou indirect avec la transition écologique.

Le CCTE, présidé par le Maire de Grabels, sera composé de trois collèges :

- les 8 élus (majorité et opposition) siégeant au sein de la Commission municipale dédiée à la transition écologique et solidaire (commission officielle permettant de débattre des projets de délibérations soumises ensuite au Conseil municipal) ainsi que le Conseil Communal des enfants et,
- les citoyens : 8 citoyens tirés au sort parmi une liste d'habitants volontaires pour participer à ce Conseil
- les représentants des associations existantes ou représentées à Grabels et engagées dans la transition écologique dont le nombre ne sera pas limité. C'est également dans ce collège que pourront figurer les représentants de l'Espace Jeunes de Grabels.

Chacun des membres de cette instance disposera d'une voix délibérative.

Les dossiers présentés devant le CCTE pour avis et avant examen en Conseil Municipal (information ou proposition de délibération) seront le fruit des réflexions et propositions de 6 groupes de travail reprenant les grands axes du programme d'actions de la commune tel que figurant au §1.2.3

Ces groupes de travail, constitués par des membres du CCTE, pourront s'adjoindre les conseils de citoyens compétents ou d'experts dans le domaine étudié.

Tout ou partie du groupe en charge de l'axe 6 de notre programme ("protéger les habitants, les ressources naturelles et les biens") formera le comité de pilotage de l'Atlas de la biodiversité sous la houlette d'un citoyen compétent chargé de cette mission par le Maire de Grabels.

5 Résumé publiable du projet

L'ABC de Grabels est une suite logique aux actions déjà engagées par la commune. En effet, il permettra de concrétiser l'élaboration d'un plan de gestion des espaces naturels afin de mieux prendre en compte les enjeux naturalistes locaux. L'enjeu est de taille : la commune a été identifiée comme un véritable poumon vert de Montpellier pourtant menacé par de fortes pressions anthropiques.

La co-construction de l'ABC est réalisée par les élus, l'association LUS et les Ecologistes de l'Euzière. Ces deux associations intègrent des adhérents bénévoles au projet pour démultiplier les leviers. L'accent est mis sur la concertation des habitants par la mise en place d'un Conseil Citoyen de la Transition Ecologique (CCTE).

Un programme d'animations, d'enquêtes participatives, de formations, d'inventaires naturalistes ou encore d'évènements festifs a été imaginé. Une attention est portée sur le devenir et la valorisation des données naturalistes produites en les intégrant au SINP. La Municipalité est consciente de sa responsabilité envers la biodiversité à l'échelle de sa commune mais aussi du lien qui s'opère avec les communes voisines (corridors écologiques notamment) et avec les activités agricoles. C'est pourquoi l'ABC vient s'intégrer à la démarche de labellisation "Territoire Engagé pour la Nature" que la commune a engagée. Par la suite, la commune souhaite continuer à faire vivre cet outil à travers des actions concrètes pour la biodiversité.